

Bi-licence droit Français/Common Law de Nanterre

Par **gapya**, le **06/06/2019** à **00:19**

Bonjour,

Actuellement en terminale, j'ai récemment accepté la proposition d'admission que j'ai reçu pour intégrer la bi-licence de droit français/common law de Nanterre.

Seulement voilà, je me demandais d'une part si cette licence a vraiment la reconnaissance que nous vend l'université (qui parle de filière d'excellence, etc.) car elle n'est classée que 7ème dans son domaine en France.

D'autre part, je voulais savoir si, étant donné la particularité de la licence, il reste possible de candidater pour une L2 en parcours droit classique dans une autre université (Panthéon-Sorbonne ou Panthéon-Assas si mes résultats le permettent).

Voilà, merci d'avance !

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/06/2019** à **07:46**

Bonjour

La vraie question est ! Pourquoi avez-vous choisi une bi-licence ?

Par **Le**, le **06/06/2019** à **15:26**

Je ne veux pas être pessimiste....

Mais je ne pense pas :/

Ma fac propose le même cursus common law mais de ce que m'ont dit des ex common law ça prend de passer 1 UE supplémentaire qui coûte environ 60 euros à la fac de lettres, je crois qu'il faut une pratique supplémentaire de la langue en tout cas c'est le cas pour ma fac il faut directement demander à l'administration sinon en effet il n'y aura pas de reconnaissance

Pour la 2ème question je ne sais pas mais je pense que ça dépend de la note, de mémoire faut 14 de moyenne en L1 pour demander à rejoindre Assas.

Par **gapya**, le **06/06/2019** à **19:35**

Merci pour vos réponses rapides.

En réalité, j'ai choisi la bi-licence car elle me paraît être un bon moyen de perfectionner ma maîtrise de l'anglais, mais aussi, s'il faut être honnête, car elle me permettait en étant issue de province, d'intégrer une université hors de mon académie (et mieux classée) sans pour autant être soumise aux préférences de secteur imposées par Parcoursup.

J'ai été définitivement convaincue en me rendant aux portes ouvertes de l'université, lorsqu'on m'a dit qu'il était possible et plus qu'envisageable d'intégrer une Grande École de Commerce suite à cette licence.

Seulement voilà, mon but n'est pas d'exercer le droit à l'étranger, donc je commence à me questionner sur les débouchés et la reconnaissance du diplôme dans le domaine du droit en France.

Aurait-il été plus cohérent d'intégrer une licence de Droit parcours classique si mon souhait est d'exercer dans le domaine du Droit des Affaires, par exemple ?

(Je sais bien que l'université de Nanterre propose des masters de Droit des Affaires dans la continuité de cette licence, mais là encore la question de leur réputation et de l'utilité de la dimension anglophone de la licence se pose pour moi).

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/06/2019** à **07:44**

Bonjour

Effectivement, si vous ne souhaitez pas partir à l'étranger je ne vois pas trop l'intérêt de vous spécialiser en common law.

Par **Bonsoir**, le **07/06/2019** à **12:53**

Quelques éléments de réponse de ma part, car je sais à quel point l'orientation est un sujet difficile:

-parlez vous de la double licence droit français/common law Nanterre Essex ? Si oui, je pense qu'on peut légitimement affirmer qu'il s'agit d'une formation solide et la sélection est sévère.

-personne ne vous reprochera d'avoir étudié le droit anglais, ce sera toujours soit un élément neutre de votre profil, soit un avantage dans l'écrasante majorité des cas. En effet, plusieurs branches du droit et secteurs d'activité utilisent des concepts des droits de common law et surtout le droit des affaires (par exemple des trusts sur certaines opérations internationales). Le plus grand avantage est de perfectionner votre anglais qui lui vous suivra partout, de la

candidature en M2 ou en ESC jusqu'à votre emploi.

-l'expérience internationale renforcera votre profil et le rendra plus attractif, notamment pour une admission parallèle. Regardez ce que sont devenus les anciens du diplôme, je suis certain que plusieurs ont pu avoir de bonnes écoles de commerce ou M2 prestigieux en lien avec leur spécialisation.

-à l'heure où le droit devient de plus en plus concurrentiel, avoir un élément original qui vous différencie est vraiment une valeur ajoutée à mon sens. À dossier égal, le fait d'avoir suivi une double formation est apprécié, plus qu'un cursus simple dans une parisienne.

-vous pourrez toujours accéder à ces M2 d'universités parisiennes type Sorbonne après la double licence. néanmoins, si la common law et l'anglais vous intéressent et que vous recherchez dès maintenant l'accès à une université comme Assas, je vous invite à regarder le double diplôme Assas/UCD auquel vous pouvez encore candidater et qui fonctionne sur le même principe que la double licence de Nanterre.

Par **Le**, le **07/06/2019** à **15:51**

J'ajouterai mais c'est du bonus, qu'il est possible de certifier gratuitement un niveau de langue durant sa licence en passant le CLES.

J'ai moi-même obtenu le CLES B2 Anglais, c'est comme le TOEFL mais au niveau européen.

Par **gapya**, le **12/06/2019** à **13:24**

Bonjour, merci beaucoup pour vos réponses.

Je parle en effet de la licence de Nanterre seulement je ne suis pas parmi les 15 sélectionnés pour le diplôme avec Essex, je vais donc obtenir seulement le diplôme de l'université de Nanterre à l'issue des 3 ans.

Merci pour tous vos conseils, je vais me renseigner immédiatement sur le diplôme Assas/UCD. C'est vrai que la maîtrise de l'anglais et du système de droit anglo-saxon représente un atout que je n'aurais pas pu développer dans une licence classique, et qui ne peut qu'être valorisante.

Par **Mina.327**, le **16/03/2020** à **15:56**

Bonjour, je suis en terminale S et je souhaiterais l'année prochaine intégrée la double licence droit-commun law à Nanterre. Ma question concerne les notes. J'ai de bonnes notes dans les matières littéraire, en philo, en histoire, en langues cependant en maths et en physique ça pêche un peu. Je voulais savoir pour ceux qui y sont si ils sont attentives pour le droit aux

notes de maths et si ça peut vraiment me pénaliser.

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/03/2020** à **22:47**

[quote]

J'ai de bonnes notes dans les matières **littéraire, en philo, en histoire, en langues** cependant en maths et en physique ça pêche un peu

[/quote]

Je pense que les matières où vous excellez sont justement celles qui seront le plus observés et notamment les langues.

Ce que je trouve bizarre, c'est le fait que vous ayez opté pour une terminale S alors que visiblement vous êtes plus à l'aise dans les matières littéraires.

Par curiosité, pourquoi vouloir faire cette licence plutôt qu'une licence classique (vous devrez l'expliquer dans votre lettre de motivation, cela vous fera un entraînement ?)

Par **Mina.327**, le **17/03/2020** à **11:10**

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Pour commencer j'ai choisit la S car j'aime beaucoup la SVT (matière où je garde un bon niveau comparé aux maths) et la physique aussi malgré tout. Je ne me voyais pas faire de l'économie donc mon choix s'est orienté vers la S.

J'ai choisit cette double licence car je m'intéresse au droit, à la politique qui sont une vraie ouverture sur le monde actuelle et qui nous permettent également de mieux le comprendre. Si j'ai choisit cette double licence c'est tout simplement parce qu'elle permet non seulement d'acquérir une culture juridique française mais également anglaise ce qui est plus avantageux qu'une licence normale car elle me permet d'exercer dans plusieurs juridictions et je trouve ça super.

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/03/2020** à **13:04**

D'accord j'ai bien compris votre motivation. Je préfère toujours demander car des fois il y a des étudiants qui visent ce genre de licence sans pouvoir expliquer leur motivation.

Par **Jin**, le **14/05/2020** à **16:47**

Bonjour,

j'ai reçu un mail pour passer l'oral de la double licence Common law Essex mais j'ai décliné ce test car je souhaite rester en France à Nanterre pour effectuer ma licence Common Law. Pensez-vous que mon refus pour suivre ce cursus en Angleterre porte préjudice à ma candidature en Common Law à Nanterre ? En clair, me suis-je "grillée" auprès du jury, qui pourrait me trouver démotivée alors que c'est simplement pour des raisons personnelles que je préfère rester encore quelques années sur Paris ... Je ne sais pas si les jurys du cursus LLB Essex communiquent avec ceux du Droit Français-common law de Nanterre ? J'espère ne pas m'être tiré une balle dans le pied ... mais d'un autre côté, je n'avais aucune motivation à défendre pour Essex, donc pas envie non plus de donner mauvaise impression pour la Common Law ...Merci de vos retours

Par **Yzah**, le **15/05/2020** à **14:15**

Bonjour,

Souvent un test n'oblige à rien. je l'aurais tout de même passé. Après Nanterre ne sera pas au courant si vous ne dites rien à votre jury ou dans votre lettre de motivation ?

Soignez cette entretien, entraînez vous et ne stressez pas trop le jour J, ça devrait le faire

Par **Jin1**, le **18/05/2020** à **10:16**

Bonjour !

Merci beaucoup pour votre réponse, mais c'est 1 cursus intégré Droit français / Droit anglais (LLB & Licence) Essex University / Université Paris Nanterre.... et administration basée à Nanterre.

Donc sûrement "courroie de transmission" avec la Common Law ... A moins que ces administrations ne travaillent en silos ?....

Je n'ai pas de regret, car vraiment, aucune motivation à développer lors de l'entretien. Cependant, j'aurais pu expliquer mes raisons de refus, c'est vrai...

Bref ! Il ne me reste plus qu'à croiser les doigts. ;)

Par **Coola27**, le **23/05/2020** à **00:19**

Bonjour,

J'ai fait choisi moi aussi de suivre cette formation, j'ai reçu une proposition d'admission sur parcoursup, mais je n'ai pas eu de proposition d'entretien pour l'entrée à l'école d'Essex, ou l'avez vous reçu? Car j'ai cru comprendre qu'avec l'épidémie c'était annulé ?

Par **Avril**, le **24/05/2020** à **11:30**

Il se passe à distance et les candidats admissibles sur parcoursup l'ont reçu (moi oui en tout cas). Peut-être as-tu été refusée de la formation?

Par **Lyly**, le **29/05/2020** à **13:06**

Bonjour,

J'ai accepté ce matin une proposition d'admission pour la bi-licence Common Law - Droit français ? J'ai vraiment hâte d'y être !

Pour bien se préparer à la L1 avez-vous des ouvrages à conseiller ? Et existe-t-il un emploi du temps type pour avoir idée de l'organisation des cours ?

Je vous remercie !

Par **Shirel26**, le **29/05/2020** à **14:28**

Bonjour,

Je me retrouve dans un cas similaire : Parcoursup me propose une licence de droit classique à Assas ou bien le cursus Common Law à Nanterre.

L'avantage d'Assas est évidemment la qualité de l'enseignement ainsi que le prestige de l'université.

Coté Nanterre, l'université est moins prestigieuse mais la formation Common Law offre assurément une ouverture internationale, alors qu'Assas reste assez franco-français.

Je dois me décider dans les 3 jours qui viennent. Merci d'avance pour vos suggestions.

Shirel

Par **allita**, le **02/06/2020** à **01:17**

Bonjour,

Je suis étudiante à Nanterre en Common Law donc j'espère pouvoir vous aider.

Tout d'abord, pour ce qui est des livres, je conseille The English Legal System de Jacqueline Martin, qu'une professeure de UK procedure avait conseillé et qui est géniale pour s'initier.

Cependant tu n'as pas forcément besoin de faire des lectures pour te préparer à l'avance car les cours sont vraiment clairs et accessibles en début d'année tant que tu suis suffisamment bien.

Pour ce qui est du choix entre une licence de droit classique à Paris II ou la Common Law à Nanterre, tout dépend : la licence de Common Law va te permettre de progresser en anglais et d'apprendre à rédiger en anglais en étant encadré par des professeurs anglophones ce que tu n'auras pas en droit classique, mais Paris II va t'offrir un diplôme simple, carré, très connu en France et venant d'une université plus connue à l'étranger.

Paris II a une meilleure réputation que Nanterre en droit classique, c'est certain, mais il faut savoir que la licence de Common Law est l'une des licences les plus réputées de Paris Nanterre et que la quasi-totalité des franciliens de cette licence ont été acceptés par Paris II en L1 (grâce à la préférence de secteur sur Parcoursup) et opté malgré tout pour la Common Law à Nanterre.

Par **jack**, le **12/06/2020** à **07:42**

Bonjour Allita

Egalement accepté a cette double licence cette année mais aussi d'autres propositions comme Descartes en licence droit et Sorbonne Panthéon licence droit , je dois faire un choix assez rapidement et j 'aimerais avoir des visions sur les débouchés professionnels de cette double licence a Nanterre . Je suis très intéressé par une carrière a l'étranger surtout usa ou Angleterre , peut être pouvez vous me renseigner ?

Par **Ashika**, le **05/06/2021** à **22:15**

Bonjour,

[quote]

Pourriez vous me renseigner sur la bi-licence droit franco-anglais de NANTERRE svp ?

[/quote]

Par **MH**, le **05/06/2022** à **14:48**

Bonjour,

j'ai été acceptée à la licence droit français et Common Law à Nanterre.

Je me demande si le Droit Français est aussi bien enseigné que lorsque l'on est en licence de

Droit Français uniquement.

Je voudrais aussi m'assurer que cette licence me donnera accès à tout concours et/ou Master de mon choix.

Merci d'avance

Par **DSM**, le **07/06/2022** à **13:15**

bonjour,

on ne peut pas faire une bi licence ou tout bi diplôme en pensant que c'est comme une licence, mais ce n'est pas le but de ces doubles (ou bi-) diplômes.

Il y a forcément certaines matières en moins, sans doute pas les matières fondamentales, mais il y a aussi d'autres matières que vous ne trouverez que dans ces doubles diplômes et qui en font tout l'intérêt !!!

- si votre but est d'avoir un diplôme en France et en Angleterre, pour pouvoir intégrer éventuellement des formations en Angleterre, ou de passer le barreau anglais, ou de vous orienter vers des masters de droit international, alors il faut faire le diplôme sur le campus de l'essex. Mais rien qu'en regardant le programme des deux premières années, il y a très peu de droit français (et c'est logique !!!)

- je ne vois pas trop l'intérêt de la licence droit français droit étranger campus de Nanterre, puisqu'elle ne permet pas d'avoir le double diplôme;

- si vous souhaitez intégrer un très bon master de droit des affaires (Assas / Sorbonne) et vous imaginez plutôt votre et travailler en France, il vaut mieux privilégier des études en France dans une très bonne licence.

bon courage dans vos choix

Par **valmer**, le **14/02/2023** à **10:44**

bonjour.

je suis en 1° année droit a AIX. et je vais "monter" a paris pour des raisons familiales

puis je faire acte de candidature a ASSAS. ET A NANTERRE Je pense que si ne change pas de cursus c'est hors parcours sup

j'envisage aussi Science politique et pour NANTERRE DROIT/COMMUN LAW

QUE ME CONSEILLEZ VOUS ? Pour Droit /common law. puis je entrer en 2° année a Nanterre ? Merci. j Simon